



Vereinigung Schweizer Bonsai-Freunde Association Suisse des Amis du Bonsaï

Associazione Svizzera degli Amici del Bonsai

## **GROUPES DE TRAVAIL VSB – Objectifs, propositions, services offerts et engagements**

Il y a quelques années, quand le nombre de nos membres amis du bonsaï a franchi le seuil des 1000 adhérents, la Direction a décidé de promouvoir les activités des membres à l'échelle régionale. L'objectif était de permettre aux membres de se tenir à jour grâce à des rencontres périodiques dans des domaines plus circonscrits. Certains membres de diverses régions suisses ont offert leur disponibilité pour organiser les rencontres. La VSB soutient les responsables des groupes de travail au niveau financier, administratif et matériel en ce qui concerne l'organisation des invitations des membres, ainsi que pour la préparation des rencontres, des conférences et des ateliers. Le versement direct se monte actuellement à 5 500 francs suisses par an au total, mais le montant peut être adapté à tout moment par la Direction. Le pourcentage de répartition entre les différents groupes peut être déterminé à chaque occasion par les responsables des groupes durant la conférence annuelle des délégués.

En outre, la VSB promeut la formation continue des responsables des groupes de travail via des cours à des intervalles réguliers, axés sur la configuration et la présentation des bonsaïs. Durant l'année, la VSB couvre les frais pour un maximum de deux responsables des ateliers (après accord avec la Direction de la VSB). La VSB joue également plusieurs fonctions administratives. Ainsi, ces dernières années, plus de 150 000 francs suisses ont été reversés, directement ou indirectement, à nos membres, qui ont participé activement aux rencontres régionales.

Pour éviter les abus, le responsable du groupe de travail est soumis à différents engagements. En effet, outre l'organisation des rencontres, il est important de garantir qu'aucun sujet, qui ne soit pas membre de VSB, ne puisse profiter des services que nous offrons et que nous finançons au moyen des cotisations des membres. Étant donné, comme nous y avons fait allusion, qu'il s'agit d'un service garanti par l'association, il serait injuste que, outre nos membres, des sujets étrangers à la VSB tentent d'en profiter. La participation aux groupes de travail est bien entendu gratuite pour les membres de VSB. Uniquement en cas d'événements supplémentaires, allant au-delà du soutien garanti par le service VSB, il peut arriver que les coûts soient répartis entre les membres qui participent à l'événement en question.

Chaque membre de VSB peut participer à tout moment à toute rencontre des groupes de travail (le contrôle est effectué au moyen de la carte d'inscription VSB). En outre, chaque responsable du groupe de travail doit transmettre une fois par an à la VSB le programme annuel et la liste des membres pour qu'ils soient contrôlés. Un autre engagement important des responsables des groupes de travail consiste à recruter de nouveaux membres VSB à travers les relations publiques à l'échelle régionale, par exemple en organisant des expositions. Les nouveaux membres potentiels, qui adhèrent à la VSB grâce au service effectué par les groupes de travail, peuvent participer pendant un an maximum, avant de décider s'ils souhaitent devenir des membres à part entière.

Le groupe de travail a donc purement la fonction d'offrir un service, financé par la VSB au profit de ses membres. Le responsable du groupe de travail représente intégralement les intérêts de notre grande communauté, il recrute de nouveaux membres et aide les membres de l'association à se former dans la configuration du bonsaï. Dans ce but, une partie des cotisations versées par tous les membres est répartie entre les groupes de travail.

Les groupes de travail ont la possibilité d'acheter collectivement des bonsaïs et les outils correspondant chez différents revendeurs BIGS [Association des entreprises suisses productrices de bonsaïs] avec 10 % de remise !